

## Instructions concernant la mission confiée au Sr de Kerguelen en 1771

---

Quatre documents :

- Un Mémoire du Roi daté du 25 mars 1771, instruisant Kerguelen sur sa mission de reconnaissance du fameux continent austral.
- Une lettre aux administrateurs de l'Isle de France, datée également du 25 mars 1771, les informant que Kerguelen aura pour mission d'emprunter la route des Indes expérimentée par Grenier pour en confirmer l'intérêt, puis de poursuivre par une seconde mission dont l'objet n'est pas précisé
- Un autre Mémoire du Roi, daté du 22 avril 1771 demande à Kerguelen de conduire à l'Isle de France, le vaisseau *le Berryer* pour y transporter des troupes, des munitions et des vivres. Rendu à l'Isle de France, il se conformera aux ordres qui ont été transmis aux gouverneur et intendant.
- Enfin du 26 mars 1771, une lettre de M. de Clugny à Kerguelen nous apprend que ce dernier s'est également proposé pour transporter des muscadiers de l'Isle de France à Cayenne.

Les deux premiers documents ont été reproduits par Kerguelen dans sa *Relation de deux voyages ...*, ils sont introduits ainsi « *Je reçus le 10 Avril le Mémoire du Roi pour me servir d'instructions particulières relativement à ma campagne, & une Lettre de M. l'Abbé Terray, sous cachet volant, pour MM. les Commandant & Intendant de l'Isle de France. Je joins ici cette Lettre & mes instructions, afin de mettre sous les yeux du public le plan de ma campagne.* ». Le mémoire du 25 mars est également reproduit par Rochon dans le tome 2 de *Voyage à Madagascar, à Maroc et aux Indes orientales*, en page 189 ; ainsi que dans le tome 3, page 204.

Nous avons choisi une troisième version du Mémoire du 25 mars, celle d'un manuscrit des Archives nationales (A.N. Mar B/4/317 n°63). De même, à la lettre aux administrateurs du 25 mars 1771, écourtée et un peu altérée dans la *Relation* de Kerguelen, nous avons préféré celle du manuscrit A.N. B202. On voit en effet que Kerguelen a un peu enjolivé le texte dans sa publication, et qu'en revanche il a supprimé deux propositions (notées entre crochets) dont la deuxième concernant le transport des épices à Cayenne paraîtra bien étrange : comment avoir eu l'idée de faire transporter ces plantes délicates par un vaisseau faisant un long détour dans des climats aussi peu favorables ? On remarquera également que Kerguelen a effacé la référence à la présence d'Alexis Rochon (notée entre crochets).

Le Mémoire du 22 avril est repris de la transcription de Ph. Godard et T. de Kerros dans *Un marin breton à la conquête des terres australes. Louis de Saint Aloüarn*. Les Portes du large, 2002, p.76.

La lettre du baron de Clugny est reproduite par Kerguelen dans sa *Relation de deux voyages*.

Au moment où ces directives sont données, le ministère de la marine, n'a pas réellement de chef : le duc de Praslin a été remercié en décembre, et De Boynes n'entrera en fonction qu'au mois d'avril, l'abbé Terray ne fait qu'assurer la transition.

=====  
[A.N. Mar B/4/317 n°63]

### ***Mémoire du Roi pour servir d'instructions particulières au sieur de Kerguelen, Lieutenant de vaisseau, commandant le vaisseau le Berrier<sup>1</sup>.***

Le Sr de Kerguelen est prévenu de l'objet principal de sa mission, La confiance que Sa Majesté a dans ses connaissances, ses talents, son zèle et son activité, l'a déterminée à lui donner la préférence pour tenter une des plus importantes découvertes qui restent à faire.

Le Sr de Kerguelen est instruit qu'il y a toute apparence qu'il existe un très grand continent dans le sud des îles de Saint-Paul et Amsterdam<sup>2</sup>, et qu'il doit occuper une partie du globe, depuis les 40 et 45 degrés de latitude sud jusqu'aux environs du pôle, dans un espace immense où l'on n'a point encore pénétré. L'on a seulement découvert en différents temps quelques pointes de terre avancées que l'on a

---

<sup>1</sup> On trouve aussi bien *Berrier* que *Berryer* du nom d'un administrateur de la Compagnie des Indes.

<sup>2</sup> Deux îles distantes d'une cinquantaine de miles, à mi-chemin entre le cap de Bonne-Espérance et la Tasmanie (au méridien du Sri Lanka), par 38° de latitude sud.

jamais bien reconnues. Il paraît assez constant cependant que le Sr de Gonneville y aborda vers l'an 1504, et y séjourna près de six mois, pendant lesquels il fut fort bien traité par les gens du pays

Le Sr de Kerguelen, à son départ de l'Isle de France avec la corvette qui lui sera donnée pour servir de découverte, fera voile vers ces terres. Il fera tous ses efforts pour les trouver, et s'il parvient à les découvrir, il tâchera de lier amitié et commerce avec les habitants. Il examinera les productions du pays, sa culture, ses manufactures, et le Sr abbé Rochon embarqué avec lui fera des observations astronomiques

Après avoir parcouru ces terres, ou du moins fait son possible pour les trouver, le sieur de Kerguelen fera voile pour la rivière de la Plata, pour y ravitailler et rafraîchir son équipage, [il détachera ensuite la corvette qui lui aura servi de découverte et lui donnera ordre de transporter à Cayenne les muscadiers et gérofliers dont elle aura été chargée avant de partir de l'Isle de France,]<sup>3</sup> et le Sr Kerguelen fera ensuite voile pour son retour en France.

Sa Majesté ne dit rien au sieur de Kerguelen sur les précautions qu'il aura à prendre pour faire réussir son voyage et pour éviter les dangers auxquels il sera exposé dans des mers inconnues ; elle s'en rapporte à son zèle et à son expérience, et elle est persuadée qu'il ne négligera aucuns des moyens qui pourront contribuer au succès d'une entreprise aussi glorieuse, et dont on peut par la suite tirer de grands avantages.

Sa Majesté, s'en remet aussi au sieur de Kerguelen sur les lieux de relâche auxquels il pourrait être forcé, sur les différents partis qu'il pourrait être dans le cas de prendre suivant les circonstances. Sa Majesté lui recommande de tenir son expédition secrète, [et ne la donner même à connaître à ses officiers qu'après son départ de l'Isle de France].

Fait à Versailles le 25 Mars 1771.

Signé, LOUIS, et plus bas Terray

---

[A.N. B202, f°34]

***Lettre de M. l'Abbé Terray, Contrôleur Général et Ministre de la Marine, à MM. le Chevalier des Roches et Poivre, Gouverneur et Intendant des Isles de France et de Bourbon.***

De Versailles le 25 Mars 1771

La mission, Messieurs, dont est chargé M. de Kerguelen, n'a pas seulement pour objet de porter des subsistances et des munitions à l'Isle de France, Sa Majesté a jugé à propos de lui donner des destinations ultérieures qui sont beaucoup plus importantes, et c'est pour cet effet qu'elle lui a confié le commandement du vaisseau *le Berryer*.

Le système proposé par M. le Chevalier Grenier, de suivre une nouvelle route pour aller des Isle de France à la côte de Coromandel, a séduit au premier coup d'œil, parce qu'il présente l'avantage de raccourcir cette traversée d'environ huit cents lieues. Mais plusieurs personnes instruites ont combattu la possibilité de cette route, et ont même prétendu que, bien loin d'être nouvelle, elle avait été anciennement tentée et suivie, et que l'on avait été ensuite obligé de l'abandonner par rapport à la contrariété des vents et aux écueils parmi lesquels on est obligé de naviguer. Comme le principal fruit que l'on peut retirer de ce projet est d'avoir une route plus courte en temps de guerre, pour faire rendre les escadres dans l'Inde pendant la mauvaise saison, et y primer les ennemis, j'ai pensé qu'il était important d'en constater la possibilité en temps de paix, afin de pouvoir y recourir au besoin.

Pour remplir en partie cet objet, j'ai chargé l'Académie Royale de Marine d'examiner et discuter les raisons que l'on peut alléguer pour soutenir et pour combattre le système de M. Grenier ; mais comme toutes les raisons de théorie doivent être soumises en pareille matière aux résultats des expériences, j'ai pensé que le moyen le plus certain de s'assurer de la possibilité de la route dont il

---

<sup>3</sup> Les passages entre crochets sont absents de la version imprimée par Kerguelen.

s'agit, était de charger un officier instruit et intelligent de vérifier si en effet elle est praticable. Personne n'est plus en état de bien exécuter cette entreprise que M. de Kerguelen qui a déjà donné des preuves multipliées et non équivoques de ses talents et de ses connaissances.

Il est convenable pour le mettre bien en état de bien remplir cette mission, de lui donner tous les secours dont on peut avoir besoin dans de pareilles circonstances, et d'armer un petit bâtiment pour lui servir de découverte. En conséquence, l'intention du Roi est qu'aussitôt après l'arrivée de M. de Kerguelen à l'Isle de France, l'on travaille sans relâche au déchargement du vaisseau *le Berryer*. Dès qu'on aura débarqué les munitions qu'il transporte dans la colonie, vous le ferez mettre en état de reprendre la mer, en donnant au Commandant toutes les facilités et les secours dont il pourra avoir besoin, soit du port, soit des autres vaisseaux pour accélérer ses opérations. [Vous lui donnerez un détachement de cinquante soldats de ceux à renvoyer en France à la place des recrues de la Légion qu'il remettra dans la colonie.] Vous ferez armer en même temps *l'Heure du Berger* ou un autre petit bâtiment pareil, dont vous confierez le commandement à M. de Saint Alouarn, Lieutenant de Vaisseau, armé avec M. de Kerguelen.

Après avoir parcouru la route proposée par M. Grenier, et reconnu la pointe du nord de Madagascar, M. de Kerguelen reviendra à l'Isle de France. Il n'y fera que le moins de séjour qu'il sera possible, et comme l'intention de Sa Majesté est qu'il parte de cette Colonie vers le 10 de décembre au plus tard, pour exécuter d'autres opérations, vous aurez soin de compléter les vivres nécessaires aux équipages du *Berryer* et de la découverte, sur le pied de six mois de campagne. [Vous donnerez au petit bâtiment des plants de muscadier et de gérofler qu'il portera à Cayenne, lorsque M. de Kerguelen jugera à propos de le détacher.]

Au reste je ne puis trop vous recommander de vous prêter à toutes les demandes que M. de Kerguelen pourra vous faire pour assurer le succès de son voyage, tant à sa première partance de l'Isle de France, qu'à la seconde.

[J'ai cru devoir faire embarquer avec lui le Sr abbé Rochon, afin de faire des observations astronomiques dans les endroits où elles seront praticables, et de réitérer ses expériences sur les longitudes en mer.]

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

\*

*Mémoire du Roi pour servir d'instruction au Sieur de Kerguelen, lieutenant de vaisseau*

Versailles, le 22 avril 1771

Sa Majesté ayant fait armer au port de l'Orient le vaisseau *Le Berryer*, elle en a confié le commandement au Sr de Kerguelen, lieutenant de vaisseaux.

Ce bâtiment est destiné à transférer à l'Isle de France des munitions de guerre et de bouche que Sa Majesté a ordonné d'y faire embarquer. Pour qu'il puisse en recevoir une plus grande quantité, il a été ordonné qu'il n'aurait que 150 hommes d'équipage avec environ 30 soldats de recrue pour la Légion de l'Isle de France, et dix hommes de la Brigade d'Artillerie ; que l'on se contenterait de monter les canons de la seconde batterie et des gaillards ; et que les quatre canons de la première batterie seraient mis dans la cale avec tous leurs ustensiles pour être montés au retour de l'Isle de France.

Outre les vivres destinés pour la Colonie, il a dû en être embarqué pour quatorze mois pour l'équipage du vaisseau et la troupe, attendu qu'il doit prendre à l'Isle de France un détachement d'infanterie pareil à celui des recrues de la Légion.

Ces dispositions remplies, et le Sr de Kerguelen ayant reçu à son bord les passagers qu'il doit transporter, il profitera du premier vent qui lui permettra d'appareiller, et fera route pour l'Isle de France, en évitant de relâcher en aucun endroit sans une nécessité indispensable. Cependant, si quelques circonstances imprévues l'y forçaient, il observera de ne s'arrêter que le temps dont il aura absolument besoin pour se mettre en état de reprendre la mer.

Lorsqu'il sera rendu à l'Isle de France, il informera de son arrivée le Gouverneur Lieutenant Général, recevra ses ordres pour le débarquement des vivres et effets de chargement qu'il aura à bord, les fera remettre à la disposition de l'Intendant, et accélérera cette opération le plus qu'il lui sera possible, afin de se mettre en état d'exécuter ce que ledit Gouverneur Lieutenant Général estimera devoir lui prescrire relativement à sa destination ultérieure sur laquelle Sa Majesté a fait connaître ses intentions tant au dit Gouverneur Lieutenant Général qu'à l'Intendant de la colonie.

Comme le dit Sr de Kerguelen pourra rencontrer des vaisseaux, il saluera tous les vaisseaux [...]. Cependant il ne saluera pas [...]. Il fera un journal, [...]. Il rendra compte à son retour [...].

---

*Lettre écrite par M. de Clugny, Intendant Général de la Marine, à M. de Kerguelen.*

De Versailles le 16 Mars 1771

J'approuve infiniment, Monsieur, votre idée de faire passer de l'Isle de France des plants de muscadier à Cayenne, dont le climat est analogue à celui des Moluques. Le Ministre l'a aussi approuvée. En conséquence, j'écris à M. Poivre de vouloir bien vous donner de ces plants, pour transporter à Cayenne lorsque vous ferez votre retour en Europe. Je vous souhaite, Monsieur, tout le succès que vous méritez par votre zèle et vos talents.

Vous connaissez ma sincère amitié.

*Signé, CLUGNY.*

\* \* \*